

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG

CONVERGENCES

62

MAI
2015

pages 2-3

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LA CUC AGIT

Les accidents de la circulation sont encore trop nombreux à travers l'agglomération. Sur son territoire, la CUC veut lutter pour une meilleure sécurité routière.



TRANSPORT P5
Une étude pour une gare plus accessible



ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE P6
la station d'épuration produit de l'électricité



**AMÉNAGEMENT
LE QUARTIER
DES BASSINS
PREND FORME**
page 8

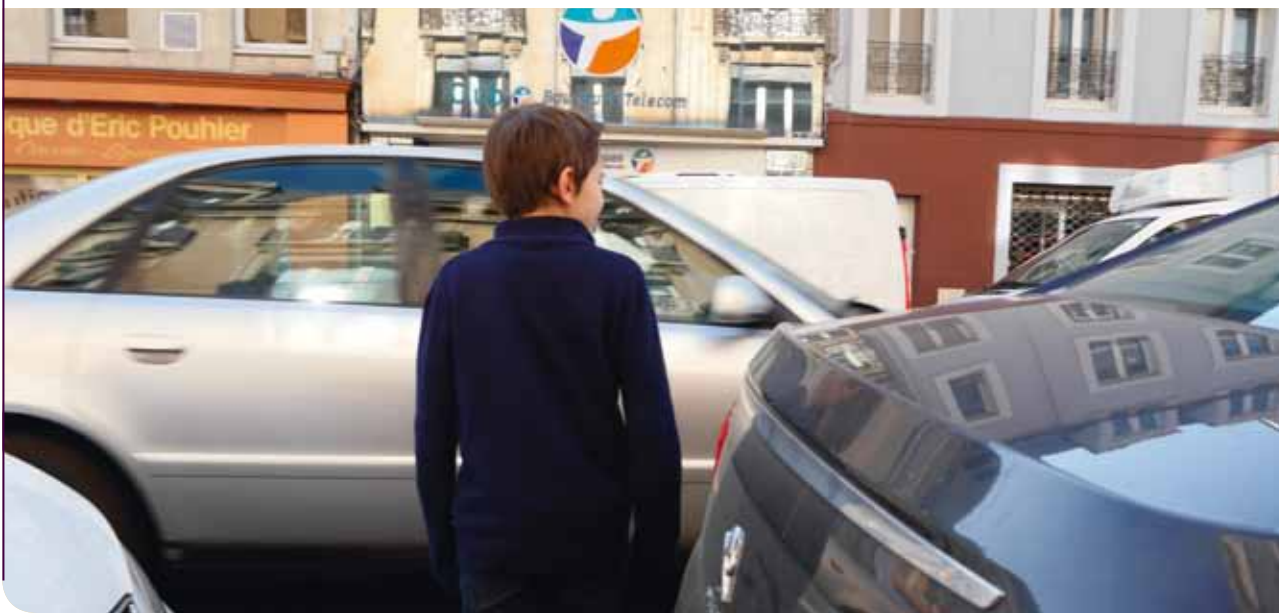
**TOURLAVILLE
TRAVAUX
ET DÉVIATIONS
RUE MÉDÉRIC**
page 7

LA
CUC

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA CUC AGIT CONTRE LES ACCIDENTS

Les accidents de la circulation sont encore trop nombreux à travers l'agglomération. Sur son territoire, la CUC veut lutter pour une meilleure sécurité routière.



Voiture contre moto ou voiture contre piéton... Trop souvent, la presse se fait l'écho d'accidents de la route entraînant bien souvent des blessés, légers ou graves, voire des morts. Même si le nombre d'accidents baisse régulièrement sur le territoire de la Communauté urbaine, il reste encore trop élevé. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si en 2001, sur le territoire de la CUC, on dénombrait 276 accidents, 356 blessés et 7 tués, en 2014 la diminution est de taille avec 181 accidents, 231 blessés et 3 tués (en 2013, 164 accidents, 201 blessés et 4 tués). «On note une amélioration globale avec moins d'accidents, soit une baisse de 30 % en 15 ans», souligne Laurent Pestre, chef de service signalisation et déplacements à la Communauté urbaine. A chaque accident, le fonctionnaire analyse les causes sur le terrain et décortique les

faits survenus. «Grâce aux aménagements réalisés (ralentisseurs, giratoires, plateaux surélevés...) depuis des années, la vitesse a été réduite et un certain nombre de points noirs ont été traités», ajoute Christian Catherine, vice-président en charge de la voirie.

Piétons et motocyclistes toujours vulnérables

Il n'en reste pas moins que le nombre d'accidents est toujours trop important et qu'ils sont désormais plus diffus. Les comportements sont souvent en cause. L'an dernier, dans 31 % des cas, la perte de contrôle du véhicule et/ou un virage coupé a été à l'origine des accidents constatés. Dans 29 % des collisions, un cyclomotoriste a été en cause; dans 15% des situations, l'accident concerne un piéton. En 2014 d'ailleurs, les trois personnes tuées étaient des piétons; en

2013, sur les 4 tués, trois étaient piétons, le 4^e était un motard.

«On le voit, il reste du travail de prévention à faire avec les cyclos, les motards et les piétons qui sont, on le sait, vulnérables. C'est vrai en France comme sur le territoire de la CUC», relève le chef de service signalisation et déplacements qui rappelle que «plus on va doucement, plus on a un champ visuel large».

Pour diminuer encore le nombre d'accidents, de nouvelles réglementations et aménagements permettent de faire baisser la vitesse en ville. La zone 30 ou la zone de rencontre (lire ci-contre) en sont des exemples de plus en plus utilisés par les communes. Dans ce cadre, la CUC agit au quotidien pour diminuer le nombre de victimes d'accidents qui, parfois, pourraient être évités.



DIXIT

CHRISTIAN CATHERINE, *vice-président aux espaces publics*

« Accroître la sécurité de chacun »

« La sécurité routière est aussi une compétence communautaire. Accroître la sécurité de chacun sur nos routes passe par une analyse minutieuse des causes des accidents et l'amélioration permanente de la voirie et de la signalisation. »



PIÉTONS : RAPPEL DES DROITS ET DEVOIRS

Depuis 2010, les textes du code de la route concernant les piétons ont été modifiés.

Selon l'article R 415-11, «*tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre*».

L'article R 414-5 ajoute: «*à l'approche des passages prévus à l'intention des piétons, les conducteurs ne doivent effectuer de dépassement qu'après s'être assurés qu'aucun piéton n'est engagé sur le passage.*»

Mais les piétons sont aussi tenus à faire attention comme l'article R 412-37 le précise: «*les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Ils sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à leur intention. Aux intersections à proximité desquelles n'existe pas de passage prévu à leur intention, les piétons doivent emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir.* »

Zoom

ZONE 30 OU ZONE DE RENCONTRE : IL FAUT RALENTIR !



Elles sont nouvelles en ville et imposent de nouveaux comportements. Indiquée par des panneaux et signalée par un marquage au sol conséquent et bien visible, la zone 30 existe dans le centre-ville de Cherbourg-Octeville mais aussi à La Glacière. L'extension pourrait s'étendre à d'autres communes de la CUC. Dans ces espaces, le code de la route s'y applique normalement mais la vitesse des véhicules doit être ramenée à 30 km/h. Les cyclistes peuvent circuler en double-sens (c'est selon les endroits); dans ces zones, les «Stop» ont été supprimés et remplacés par des «Cédez le passage».

Il existe aussi des «zones de rencontre» qui se situent dans des espaces où les piétons dominent. Ces derniers sont alors toujours prioritaires. A Cherbourg-Octeville, place de Gaulle ou avenue de Normandie, de telles zones ont été aménagées.



en bref



► Cyclistes: tourne à droite, oui mais...

C'est nouveau mais il faut le rappeler: les cyclistes peuvent désormais franchir un feu rouge. Pour cela, il faut respecter deux conditions: le cycliste doit forcément tourner à droite et le feu tricolore doit être équipé d'un panneau indiquant et autorisant la manœuvre. «*Attention, précise Laurent Pestre, chef de service signalisation et déplacements à la Communauté urbaine, le vélo n'est jamais prioritaire et il doit aussi céder la priorité aux piétons qui traversent et à l'automobile qui a le feu vert.*» Une nouvelle liberté qui s'accompagne donc d'une grande et permanente vigilance.

► Panneau information vitesse: ça clignote



Vous le voyez régulièrement sur le territoire de la Communauté urbaine. Selon les endroits qui varient selon les demandes ou les constats (parce que la vitesse ressentie est considérée comme excessive), un Panneau information vitesse (PIV) est utilisé par le service Signalisation et déplacements de la Communauté urbaine, qui en possède deux exemplaires. Il s'agit non pas d'un radar mais d'un équipement technique préventif qui vient informer l'automobiliste de sa vitesse réelle. En fonction de celle-ci, il clignote orange ou rouge. Pour être efficace, il doit être vu par le conducteur qui prend alors conscience de sa vitesse.



Au service de la sécurité routière

Dans le cadre de sa compétence « Déplacements », la Communauté urbaine conduit une réflexion sur la définition de stratégies en matière de déplacement concernant les transports publics, l'extension du réseau de pistes cyclables, les voiries et la sécurité routière, l'amélioration de la fluidité. A ce titre, elle travaille à l'amélioration de la circulation à travers l'agglomération.

REGARD

BENOÎT ARRIVÉ, président de la Communauté urbaine de Cherbourg



L'AVENIR EST DANS LE MOUVEMENT

En janvier, la CUC a lancé le chantier d'extension du hall de technologie sur le site universitaire. Quelques semaines plus tard, débutaient les travaux de réalisation de la passerelle sur le Bassin du Commerce, passerelle dont la fabrication a été confiée en partie à une entreprise du Cotentin.

Dans le courant de l'été, nous inaugurerons la place Jacques-Hébert au pied de l'hôtel Mercure qui lui-même va bientôt ouvrir ses portes. Fin mai, nous inaugurerons la station d'épuration des Rivières à Equeurdreville-Hainneville. Et nous venons de voter en conseil de communauté urbaine le lancement d'une étude pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal à la gare. Il s'agira de redessiner les espaces autour de la gare pour simplifier l'accès aux transports en commun, aux vélos et aux piétons. Il s'agira également d'imaginer de nouveaux modes de stationnement pour les voitures, plus en adéquation avec les attentes des usagers.

La Communauté urbaine a encore de nombreux projets dans ses cartons. Comme ceux qui viennent d'être évoqués, ils tendent vers le même objectif : moderniser l'agglomération, maintenir son attractivité et son rang dans un territoire, la Normandie, lui-même en pleine évolution.

Cette modernisation permanente de la cité, de notre cadre de vie, des services que nous utilisons quotidiennement, est incontournable. Elle doit s'accompagner d'une autre modernisation : celle de nos institutions. La commune nouvelle que j'ai appelée de mes vœux en janvier est depuis quelques semaines l'un de mes principaux sujets d'échange avec les cinq maires de l'agglomération. Dans les semaines qui viennent, ce débat occupera les conversations de tous ceux qui s'intéressent aux affaires publiques. C'est une bonne chose : pour construire la ville de demain, nous avons besoin de vous, de vos idées. Nous avons besoin d'entendre vos attentes et vos craintes aussi.

Cette commune nouvelle est un formidable enjeu d'avenir. Il s'agit d'écrire les premières pages de l'agglomération de demain.



En février dernier, Benoît Arrivé, le président de la CUC, et Gilbert Lepoittevin, vice-président en charge des finances, et le service économique de la CUC ont visité l'entreprise Normétal, guidés par son directeur (à droite sur la photo).

TOURLAVILLE

NORMÉTAL PRÊT POUR LES EMR

La société Normétal, filiale d'Efnor, présente sur de nombreux marchés industriels, est un exemple des réussites « made in Cotentin ».

Dans les locaux de Normétal, sur le Terre-Plein des Mielles à Tourlaville, le bruit des machines se fait nettement entendre. Parmi les travaux en cours, la réalisation de la passerelle qui reliera la place Jacques Hébert (le centre commercial Les Eléïs et l'hôtel Mercure) au centre-ville. Fondée en 1988 par son président actuel, Fabrice Lepotier, et spécialisée en chaudronnerie lourde et construction navale, la PME, filiale du groupe Efnor (une douzaine d'entreprises et 500 salariés), se positionne comme un assembleur, capable de concevoir, de réaliser, d'intégrer des pièces (charp-

ente, ferronnerie, tuyauterie...) pour une multitude de clients dans les secteurs très pointus, de l'aéronautique au nucléaire. Les clients de Normétal (50 salariés) sont nombreux, qu'ils soient localement implantés comme DCNS, mais aussi plus éloignés géographiquement, comme les Chantiers de l'Atlantique. « Nous travaillons pour eux sur le plus gros paquebot du monde, en cours de réalisation, avec une équipe de chez nous, là-bas à Saint-Nazaire », se félicite le Pdg. De nouveaux marchés se profilent aussi pour Normétal avec l'arrivée des Energies marines renouvelables (EMR). « A ce sujet, on attend de bonnes nouvelles », ajoute Fabrice Lepotier.

DÉMÉNAGEMENT

NOUVEAUX LOCAUX POUR LES PARAPLUIES DE CHERBOURG



Implantée depuis décembre dernier au 22 quai Alexandre III, dans les prestigieux locaux de l'ex-Banque de France, la marque «Le Véritable Cherbourg», fondée par Jean-Pierre Yvon, accueille désormais sa clientèle dans une vaste boutique mettant en valeur toute la gamme de ses produits. Outre les ateliers de confection, le bâtiment accueillera un musée, ainsi qu'une salle de projection, un salon de thé avec terrasse et une salle d'exposition. Les entreprises pourront disposer d'une salle de conférence de 60 places.

www.parapluiedecherbourg.com

INFORMATION

UN BLOG ÉCO POUR LES ENTREPRISES

Portail d'information à caractère économique, le blog éco de la Communauté urbaine fait la synthèse des dernières nouvelles, répond à vos questions ou vous met en relation avec la personne recherchée (cuc-eco.over-blog.com). Le blog est aussi accessible sur votre mobile grâce à un QR-CODE. Flashez-le et emportez avec vous les infos.



CHERBOURG-OCTEVILLE

LA RÉORGANISATION DE LA GARE À L'ÉTUDE

La Région, la Communauté urbaine de Cherbourg, la Ville et la SNCF lancent une étude pour rendre la 3^e gare régionale plus accessible aux usagers et en faire un véritable pôle d'échanges multimodal.



Nickie BERNAUDEAU

Chargée de projets gares, accessibilité, pôles d'échanges multimodaux à la Région Basse-Normandie

Quel est le rôle de la Région dans l'étude pour le développement du pôle d'échanges multimodaux de Cherbourg?

En tant qu'Autorité Organisatrice du Transport régional, la Région joue un rôle incontournable dans le développement de l'intermodalité, à travers l'aménagement des pôles d'échanges, mais aussi le développement de la billettique, la centrale d'information commentjyvais.fr, la politique vélo-région qui favorise la pratique «vélo+train».

La Région dispose aussi d'une forte expérience dans le réaménagement des pôles d'échanges. Elle assure enfin un rôle d'intermédiaire entre les acteurs du territoire et du ferroviaire, notamment pour faire des gares et de leurs pôles d'échanges de véritables lieux de vie intégrés à la ville et aux territoires.

Quels sont les enjeux de cette étude à Cherbourg?

Si le pôle de Cherbourg constitue le 3^e nœud de réseaux en Basse-Normandie, il ne dispose pas encore aujourd'hui de toutes les caractéristiques lui permettant de revendiquer le statut de pôle d'échanges multimodal performant.

Plusieurs dysfonctionnements ont été identifiés: problèmes de circulation et saturation du stationnement, peu de place aux modes de transport doux, enclavement...

Il s'agit de construire une vision prospective et partagée du devenir de la gare pour qu'elle assume pleinement son rôle dans la ville mais plus largement dans l'agglomération et au sein de la région.

La gare de Cherbourg accueille chaque jour, en moyenne, quelque 1 725 voyageurs sur les réseaux TER et Intercités, sans compter les usagers des bus urbains Zéphir ou du réseau départemental Manéo. Si elle constitue le 3^e «nœud» de réseaux le plus important en Basse-Normandie, de nombreux dysfonctionnements en freinent l'accès, le développement et l'insertion dans la ville (lire l'interview ci-contre).

En 2014, la Région a sollicité la Communauté urbaine de Cherbourg pour mener une étude prospective. Dans le cadre de sa politique de développement de l'intermodalité destinée à faciliter l'usage des transports collectifs, la Région pilote l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux autour des gares ferroviaires notamment. Des pôles conçus à la fois comme des plateformes vers lesquelles tous les moyens de transport convergent, mais aussi comme de véritables lieux de vie attractifs et offrant des services. Accessibilité, stationnement, promotion des modes doux, sécurité des piétons et cyclistes, information aux voyageurs..., tels sont les objectifs poursuivis.

Une réflexion globale

La communauté urbaine, en pleine réflexion sur les déplacements urbains et sur la restructuration de l'environnement proche de la gare, y a vu l'opportunité de travailler de façon concertée, avec l'ensemble des acteurs concernés, sur l'évolution de ce secteur à fort potentiel.

L'étude, financée par la Région, la SNCF, la CUC et la Ville pour un montant de 150 000 €⁽¹⁾, débutera avant l'été pour une durée de huit mois environ.

Confiée au bureau d'études AREP spécialisé dans les études sur les pôles d'échanges multimodaux, elle permettra de dresser un diagnostic de la situation, d'étudier les flux sur le site et avec les quartiers de la ville, de prendre en compte les évolutions urbaines ou de mobilité à venir et de proposer des solutions concertées et prospectives.

⁽¹⁾ Région: 56 250 €, SNCF: 37 500 €,

Communauté urbaine de Cherbourg: 28 125 €,

Ville de Cherbourg-Octeville: 28 125 €.

LE FUTUR PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Parallèlement à l'étude sur l'aménagement d'un nouveau pôle gare, la CUC planche sur l'élaboration d'un Plan de déplacements urbains (PDU).

Ce document de planification détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement sur un territoire donné.

Tous les modes de transports sont concernés. Il se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière, les transports publics, les deux roues, la marche... Il favorise les démarches visant à économiser l'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA CUC, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE !

La communauté urbaine a été désignée, le 9 février 2015, comme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». À la clé, une aide financière de l'État pour la mise en œuvre de projets qui vont dans le sens de la transition énergétique.



Philippe Baudin, vice-président de la Communauté urbaine en présence de Ségolène Royale, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

© Ministère du développement durable

Après l'appel à projets lancé en 2014, la Communauté Urbaine de Cherbourg fait partie des 212 collectivités reconnues en France comme « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Autrement dit, comme un territoire « qui a la volonté et la capacité à mettre en œuvre des projets qui vont dans le sens des économies d'énergie et d'un développement plus respectueux de l'environnement », définit Philippe Baudin, vice-président de la CUC, en charge de l'énergie et de la gestion des déchets.

500 000 € pour les nouveaux projets

Étude de thermographie aérienne du territoire pour renseigner les propriétaires sur les déperditions d'énergie de leur logement, opération « énergie -20 % », pour aider les entreprises à réduire leur facture d'énergie, installation d'une centrale photovoltaïque de 1500 m² – la plus grande de Basse-Normandie – à Equeurdreville-Hainneville... Il faut dire que la Communauté Urbaine de Cherbourg n'avait pas attendu pour initier, ces dernières années, des projets qui répon-

dent aux objectifs de la transition énergétique⁽¹⁾. « En étant désormais reconnue en tant que Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, la CUC va bénéficier d'une enveloppe de l'État de 500 000 € pour poursuivre les initiatives qui vont dans ce sens – et jusqu'à 2 M€ pour des projets plus ciblés », souligne l'élu.

Des bus à hydrogène en 2016

Certains sont déjà dans les cartons, comme celui de devenir, avec Amsterdam, Rome et Londres, l'une des quatre premières collectivités européennes à mettre en circulation des bus à hydrogène à l'horizon 2016. « Nous allons aussi accentuer nos investigations sur les "eaux grises", issues notamment des stations d'épurations et dont il est possible de récupérer la chaleur, mais aussi poursuivre nos efforts sur des actions plus simples: développer les pistes cyclables et les modes de déplacements doux, améliorer le tri pour réduire encore nos déchets, grâce à l'investissement de chacun d'entre nous », explique Philippe Baudin. Car en matière de développement durable, la CUC puise aussi son énergie positive auprès de ses habitants !

▶ **À EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE, LA STATION D'ÉPURATION PRODUIT DE L'ÉLECTRICITÉ**

Après 2 ans de travaux et 8 millions d'euros d'investissement, la station d'épuration d'Equeurdreville-Hainneville rouvre ses portes. « Ces travaux étaient nécessaires pour améliorer la qualité des eaux rejetées et respecter les normes en vigueur, mais aussi pour mettre en service une unité de production d'électricité à partir du biogaz produit par les effluents », explique Florence Le Monnyer, vice-présidente de la CUC en charge de l'eau. « En récupérant toute l'énergie possible grâce à ce système, nous réalisons des économies d'énergies mais aussi financières. Pour nous, c'est du bon sens ».

Rebaptisée « STEP des Rivières », la station ouvrira ses portes au grand public le 30 mai prochain, dans le cadre de la Semaine du Développement durable, qui se tient jusqu'au 5 juin. « C'est l'occasion de découvrir ce qui s'y passe et de comprendre le travail réalisé pour obtenir une eau de cette qualité », annonce l'élu. Dans le cadre de cette manifestation, les écoles primaires de la CUC visiteront quant à elles la station d'épuration des Mielles, à Tourlaville.



© TPC - Philippe Beuf

La station d'épuration des Rivières ouvre ses portes au public le 30 mai prochain.

⁽¹⁾ Sur le plan national, la transition énergétique prévoit, à l'horizon 2030, une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, la diminution de la consommation d'énergie de 20 % par rapport à 2012 et une production d'énergie renouvelable établie à 32 % de la consommation.



En raison d'importants travaux sur des conduites de gaz et d'assainissement, la rue Médéric sera fermée à la circulation (sauf riverains) de fin juin à novembre 2015 puis de mai 2016 à juillet 2016. Elle sera réouverte, de façon provisoire, de décembre 2015 à avril 2016. Les commerces resteront ouverts et accessibles pendant les travaux.

TOURLAVILLE

LA RUE MÉDÉRIC FAIT PEAU NEUVE

A Tournai, le chantier de la rue Médéric va perturber la circulation. Des déviations vont être mises en place, mais les commerces resteront accessibles.

Le chantier est d'importance à Tournai, même si la rue Médéric ne sera coupée que sur un peu plus de 400 mètres. L'axe étant très emprunté (9.000 véhicules par jour), il nécessite d'organiser le report du trafic pendant toute cette période: de fin juin à novembre 2015 puis de mai 2016 à juillet 2016. Pour présenter les travaux d'un montant total d'1,2 million d'euros, trois réunions publiques ont été organisées par la mairie (les 2, 9 et 28 avril). Pendant cinq mois, ils vont consister à refaire tous les réseaux de la rue : gaz, eau potable, assainissement, eaux usées et pluviales. GRDF interviendra du 29 juin à fin juillet 2015. Les travaux du cycle de l'eau, sous la responsabilité de la CUC (conduites vétustes à remplacer et mise en place de séparatifs des réseaux d'assainissement), suivront du 3 août à fin novembre 2015.

Le chantier va donc nécessiter la mise en place d'importantes déviations. Une partie de la circulation sera ainsi reportée vers le boulevard de l'Est. Pour cela, à partir de juin, à l'intersection de ce boulevard avec la rue du Grand Pré, un giratoire provisoire

sera aménagé: il sera maintenu jusqu'en septembre 2016.

Une pause de décembre 2015 à avril 2016

A partir de décembre 2015, le chantier sera suspendu et la circulation normale reprendra ses droits. Pour cela, la chaussée et les trottoirs seront remis en état provisoirement pour permettre la circulation de transit et des transports en commun de décembre 2015 à avril 2016.

Pour des raisons techniques et, notamment, afin de privilégier la tenue future de la chaussée (elle doit se stabiliser) et la réalisation des travaux en dehors des périodes hivernales, le chantier de réaménagement complet de la voirie et des trottoirs de la rue Médéric reprendra à partir du mois de mai 2016 et jusqu'en juillet 2016.

Les travaux consisteront alors à changer les bordures et caniveaux pour la mise aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) des trottoirs, des traversées piétonnes et des quais de bus. Les revêtements de chaussée et de trottoirs seront aussi remplacés.

► ZÉPHIR : DES ARRÊTS PROVISOIRES PENDANT LES TRAVAUX

En raison de la fermeture d'une partie de la rue Médéric, la circulation des bus de la ligne 3 de Zéphir sera déviée, de Brécourt à Eglantine, par la rue du Grand Pré, le boulevard de l'Est et la rue des Artisans. De nouveaux arrêts vont être mis en place. Ils utiliseront le circuit de la ligne 5.

LES ACCÈS RIVERAINS MAINTENUS

Pendant toute la durée des travaux, la route Médéric sera barrée mais les accès riverains, livraisons et secours seront maintenus dans la mesure du possible.



AMÉNAGEMENT

LE QUARTIER DES BASSINS PREND FORME

L'ouverture du nouvel hôtel Mercure marque une nouvelle étape dans l'aménagement du quartier des Bassins.

L'heure est aux finitions de dernière minute en ce mois d'avril. Face au centre commercial Les Eléis et au Bassin du Commerce, l'hôtel Mercure prépare son ouverture à la clientèle. Signal fort dans le paysage cherbourgeois, le nouvel établissement propose une centaine de chambres avec «vue sur mer», un restaurant ouvert à tous avec une terrasse sur la place Jacques Hébert. Entre l'hôtel et le centre commercial, la grande place traversante, reliant la zone des Bassins, le nouveau quartier Carnot et le centre-ville historique via la future passerelle, a été aménagée pour les piétons. C'est sur cette place que toutes les attentions se tournent. Un défaut constaté sur les grandes

dalles rouges en granit (les plus longues font deux mètres) a retardé la fin du chantier. Une solution provisoire, grâce à un revêtement stabilisé, a été trouvée afin d'ouvrir la place Jacques Hébert au public, en attendant l'arrivée des dalles manquantes (courant juin). Dans son prolongement, le pont enjambant la Divette permettra une circulation facile vers le nouveau quartier d'habitation Carnot et les jardins de la Divette. Un peu plus loin, des projets immobiliers attendent leur démarrage, comme avenue Carnot avec une résidence services de 90 logements ou sur la place Jacques Demy avec une opération de 28 logements, sur le point d'être engagée.

HÔTEL MARINE PLAISANCE : DES DIAGNOSTICS AVANT DÉMOLITION

Sa silhouette est connue de tous. Face à La Cité de la Mer, l'hôtel Mercure (le Marine Hôtel Cherbourg Plaisance) va fermer ses portes à l'ouverture du nouvel établissement du quartier des Bassins. Sa destruction est envisagée mais elle n'interviendra pas tout de suite. Situé sur le domaine public de Ports Normands Associés (PNA), l'hôtel va d'abord faire l'objet de diagnostics concernant l'amiante et le plomb. Dits «destructifs», ils vont permettre de connaître les précautions à prendre avant sa démolition. *«Ils seront menés dans les mois qui viennent, précise Bertrand Marsset, directeur adjoint de PNA. En même temps, une réflexion sera menée sur le réaménagement de tout ce secteur. L'avenir de cet espace devra être identifié avant que l'hôtel ne soit détruit.»*



SAUMON DE FRANCE : AMP S'ASSOCIE À GMG

AMP, société constituée d'une dizaine d'actionnaires, dont Pascal Goumain pisciculteur en Sologne, s'associe à hauteur de 50,01% à GMG Saumon de France, dirigée par Gavin Moss. Objectif : apporter des services centralisés de vente, de marketing, de gestion financière et une assistance technique et scientifique. Ainsi, GMG peut se consacrer à la production et la gestion du site. Saumon de France, c'est entre 8 et 10 salariés qui gèrent 15 hectares en rade de Cherbourg avec un potentiel de 3 000 tonnes de saumons haut de gamme. www.saumondefrance.eu



DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AVEC ACTP

L'Association cherbourgeoise de gestion et de promotion du travail protégé (ACTP) soufflait ses trente bougies début mars 2015. L'occasion également d'inaugurer un local destiné aux espaces verts. C'est en avril 1985, à l'initiative des Papillons blancs de La Glacière, que naît l'association ainsi qu'un premier atelier situé rue Maréchal-Leclerc à Cherbourg. Aujourd'hui, l'ACTP accueille, forme et emploie 280 salariés sur deux sites, Tourlaville et Beaumont-Hague, dont 80 % sont en situation de handicap, qui vivent et travaillent sur le nord du département en produisant des services de qualité autour de plusieurs projets (espaces verts, nettoyage industriel, préparation de véhicules, blanchisserie-pressing, nettoyage de vitres, broyage d'archives, conditionnement, prestations diverses...). Une insertion par le travail de nature à favoriser le projet de vie autonome des personnes handicapées. L'ACTP répond également à cette exigence, par la création de foyers et de dispositifs d'hébergement. www.actpcherbourg.com

ENVIRONNEMENT

DEPUIS 20 ANS, LE TRI ÇA MARCHE

La Communauté urbaine de Cherbourg lance une campagne pour remobiliser la population aux bons gestes en matière de collecte et de tri des déchets. Une piqûre de rappel nécessaire.



Les affiches de la nouvelle campagne de sensibilisation sur le tri et la valorisation des déchets habitent les rues de la CUC.

UN TRI SOUS CONTRÔLE

Un nouveau règlement a été adopté le 30 mars 2015 pour s'adapter aux grandes évolutions de la collecte des ordures ménagères. Les bons gestes à adopter, notamment sur le tri, ont déjà été diffusés auprès de la population grâce à des plaquettes d'information. En appui à la pédagogie, ceux qui ne respectent pas les jours et horaires de collecte peuvent désormais être verbalisés.

Plus d'infos auprès des ambassadeurs de tri au > 02 33 08 28 33

En ouvrant, il y a 20 ans, le centre de tri de Tourlaville et en instaurant quelques années plus tard le tri sélectif, la CUC a été l'une des premières collectivités en France à faire de la valorisation des déchets recyclables une priorité. Depuis 1995, la démarche a évolué. Après avoir initié la collecte des déchets verts, déployé des poubelles jaunes sur le territoire, mécanisé le centre de tri, recruté des ambassadeurs du tri et lancé la collecte du textile, la CUC poursuit ses efforts afin d'accroître la valorisation des déchets et réduire le volume mis en décharge. Les résultats sont là. «*En 20 ans, par exemple, 270 millions de bouteilles et flacons en plastique ont été collectés sur le terri-*

toire de la CUC, calcule Christian Joliton, directeur de la propreté. Nous sommes plutôt de bons élèves, puisque sur les 70000 tonnes collectées chaque année, 44% sont valorisées.» L'implication de tous est la clé de ces bons chiffres.

Pour aller plus loin, la CUC lance une nouvelle campagne de sensibilisation afin que chacun adopte les « petits » réflexes qui font la différence. «*Il faut rappeler que le tri est nécessaire, estime Christian Joliton. Nous devons porter nos efforts sur les déchets qui ne sont pas dans la bonne poubelle. Nous avons encore des progrès à faire sur ces «indésirables» et un gisement de déchets à valoriser.*» D'autant que la démarche crée des emplois. Aujourd'hui, 25 personnes travaillent dans ce secteur.

BIEN TRIER LES LINGETTES



Les lingettes nettoyantes ne sont ni recyclables ni biodégradables. Avec le temps, celles qui sont jetées dans les toilettes finissent par boucher les canalisations et les pompes du réseau de collecte des eaux usées. Pour notre planète, jetez les lingettes à la poubelle, pas dans les toilettes



TRANSPORT PUBLIC

LE RÉSEAU ZÉPHIR S'ADAPTE

Keolis Cherbourg améliore le service aux usagers des bus jaunes et bleus. Depuis septembre 2014, une nouvelle tarification, destinée aux moins de 26 ans, a été mise en place. Les horaires d'utilisation d'itinéo Access', le service disponible 7 jours sur 7 dédié au transport des personnes à mobilité réduite (PMR), ont été étendus. Depuis le 13 avril, des lignes desservent de nouveaux quartiers: la belle Jardinière / Plaine Mesline, à Equeurdreville-Hainneville, Grismesnil-Monturbet, à Cherbourg-Octeville, et Motterrie-Gendarmerie, à la Glacerie. Pour répondre aux besoins des usagers de la ligne 2, les horaires ont été adaptés, depuis le lundi 27 avril 2015, après un travail commun entre Keolis Cherbourg et la CUC. Le délégataire a déployé une communication adaptée à ces changements.

Plus d'infos et horaires > www.zephirbus.com

Keolis Cherbourg propose des nouveautés aux usagers du réseau de bus de l'agglomération.



GROUPE DE L'OPPOSITION RASSEMBLÉE
POUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG

GROUPE DU CERCLE DU COTENTIN L'ALTERNATIVE POLITIQUE ET CITOYENNE POUR LE COTENTIN

Le Cercle du Cotentin est né le 18 juin 2014 de la volonté de proposer une alternative dans notre territoire. En à peine 10 mois, nous avons réussi à rassembler plus de 400 adhérents et 40 élus venus de la droite, du centre et de la société civile. Surtout, nous avons été en mesure de présenter des candidats dans les 6 cantons de l'agglomération de Cherbourg. Nous avons rassemblés sur nos idées plus de 13100 électeurs et électrices du Cotentin. Nous tenions à remercier très sincèrement celles et ceux qui nous ont apportés leurs suffrages. La construction d'une alternative à l'échelle du Cotentin passe en effet par un rassemblement le plus large possible et grâce à vous, c'est une réalité que plus personne ne pourra raisonnablement contester par la division et la dissidence qui n'ont d'autres objectifs que de faire gagner les équipes socialistes en place. La bataille pour l'alternance va donc continuer et nous serons une force de propositions.

Dans les semaines qui viennent, nous serons en particulier très vigilants sur le projet de commune nouvelle. Si nous sommes favorables à une réflexion sur la mutualisation des compétences et des moyens à l'échelle de la CUC et du Cotentin, nous nous opposons à tout passage en force sur cette question essentielle qui concerne notre avenir. Il n'est pour nous ni concevable ni souhaitable que les communes qui composent notre communauté disparaissent sans que le peuple n'ait été démocratiquement consulté. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé une motion dans notre assemblée communautaire afin de garantir le caractère démocratique de toute évolution institutionnelle d'envergure et ce d'autant plus que la majorité en place n'a pas fait campagne sur cette thématique lors des élections municipales de 2014. Nous continuerons à porter cette exigence lors de nos prochains conseils et le Cercle du Cotentin s'engagera publiquement pour que chaque citoyen de nos communes soit

associé.

Pour nous aider à préparer les victoires de demain et construire à nos côtés une alternative pour le Cotentin, nous vous invitons à nous rejoindre.

www.lecercleducotentin.fr
contact@lecercleducotentin.fr
tél. : 06 61 67 96 97.

- David Margueritte (UMP)**
Président du groupe
- Jean-Michel Maghe (Société civile)**
Maire de Querqueville
- Hervé Feuilly (UMP)**
Délégué de Tourlaville
- Frédéric Lequillbec (UMP)**
Délégué d'Equedreville
- Pascal Roussel (Société civile)**
Délégué de la Glacière
- Catherine Huet (Société civile)**
Déléguée de Cherbourg-Octeville
- Cyril Bourdon (MoDEM)**
Délégué de Cherbourg-Octeville
- Françoise Hamon (UMP)**
Déléguée de Cherbourg-Octeville
- Fabrice Huet (UDI)**
Délégué de Cherbourg-Octeville



FRONT DE GAUCHE

QUESTIONS AU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE...

Le groupe du front de gauche n'est pas majoritaire, mais ce n'est pas une raison suffisante pour attendre avant de porter ou de soutenir des propositions qui selon nous méritent d'être défendues. Estimez-vous par exemple utile M. le président d'élargir les comités de pilotages des zones d'aménagement concertées afin de contribuer à faire de la politique de l'habitat individuel et collectif un véritable levier pour un nouveau dynamisme démographique ? De nombreuses collectivités en France le font associant à leurs comités des usagers, des services de l'Etat, des associations, des urbanistes, des architectes... Nous avons le sentiment que les habitudes ne facilitent pas les innovations. Les enjeux de voirie ou d'aménagement paysagé

prennent selon nous trop de place par rapport à l'enjeu du logement et celui du cadre de vie.

Ouvrir le débat permettrait d'enrichir la réflexion sur les futures constructions, rappelons par exemple que le Zac de Monturbert prévoit plus de 800 logements ! D'autres sujets sont décisifs pour notre territoire.

Nous sommes favorables à un mix énergétique qui s'appuie sur les potentialités industrielles du Nord Cotentin. Mais comment permettre à la direction de DCNS de délocaliser et de sous-traiter dans de telles proportions la production ?

Le renouvellement des effectifs n'est même pas à la hauteur des nouveaux projets, Barracuda par exemple.

Pourquoi la direction des CMN ne remplace

pas les départs en retraite ?

Pourquoi refuse-t-on de nous donner le prix de vente d'Euriware à CapGemini ?

Pour résumer, quelle est votre conception de la politique industrielle M le Président ? Sur un autre plan, l'aide sollicitée pour mener une étude sur la faisabilité d'une régie de quartier nous semble justifiée. D'un montant de 6000 euros elle est plus raisonnable que les 55000 dépensés pour un lancement de conseils citoyens peu concluant.

Enfin, M le Président, pourquoi cette frilosité à l'idée d'une consultation citoyenne sur le projet de la commune nouvelle ?

**Valérie Varenne, Hugo Poidevin,
Richard Delestre, Ralph Lejantel**



PARTI SOCIALISTE, MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN,
PARTI RADICAL DE GAUCHE

POUR UNE COMMUNE NOUVELLE

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le président de la communauté urbaine a formulé le souhait de faire avancer le débat de l'évolution institutionnelle de notre territoire. Il a évoqué un outil juridique à notre disposition : la commune nouvelle. Cette disposition permet d'unir les cinq villes de la communauté urbaine, chacune conservant son identité. Benoît Arrivé a exprimé le vœu d'écrire collectivement cette page, aujourd'hui blanche, de notre histoire. La commune nouvelle n'est pas une fusion mais une union des cinq communes de l'agglomération. Cette union donne naissance à une commune nouvelle et maintient l'existence des communes historiques qui deviennent des communes déléguées. Il nous appartient de définir une charte de gouvernance répartissant les compétences entre commune nouvelle et communes déléguées en se fixant une priorité : le maintien et le développement des ser-

VICES de proximité. Ce point est pour nous fondamental. Cette évolution entraînerait la suppression de la CUC et l'obligation pour la nouvelle commune d'intégrer dans les deux ans une intercommunalité du Cotentin. Les vœux du Président se sont également inscrits dans le cadre d'une évolution territoriale majeure qui modifiera sensiblement les zones d'influence. D'un côté, le gouvernement incite fortement et oblige dans certains cas au regroupement des intercommunalités. D'un autre, de nombreuses métropoles sont en train de se constituer. Nous pouvons citer celles qui nous sont proches : Caen, Rouen, Le Havre. Enfin, le Gouvernement a également rendu obligatoire la fusion des Régions. Nous concernant, Haute et Basse-Normandie ne formeront qu'une seule et grande Région au 1^{er} janvier 2016. C'est dans ce contexte que le débat va s'ouvrir et qu'il nous reviendra de saisir, ou non, cet outil d'évolution territoriale avec

pour lignes directrices l'intérêt général, la proximité, l'attractivité et le développement de notre territoire. Pour l'heure, place à l'information et au débat avec nos concitoyens à qui nous avons le devoir d'expliquer cette évolution que nous appelons, à notre tour, de nos vœux.

Benoît Arrivé, Philippe Baudin, Régine Besuelle, Arnaud Catherine, Christian Catherine, Bernard Cauvin, Sylvie Delaunay, Marie-Claude Gesnouin, Annick Godefroy, Guylaine Godin, Geneviève Gosselin-Fleury, Martine Grunewald, Jean-Michel Houlegatte, Muriel Jozeau-Marigné (PRG), Jean Lagarde (MRC), Claudie Launoy, Odile Lefaix-Véron, Gilbert Lepoittevin, Daniel Lereculey, Jean-Marie Lincheneau, Michel Louiset, Dominique Pinel, André Rouxel, Nelly Sébire, Martine Théveny, Lydia Thieulent



EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

POUR UNE COMMUNE NOUVELLE QUI SOIT UN PROJET COLLECTIF

Commune Nouvelle désigne une nouvelle forme d'organisation qui permet à plusieurs communes d'unir leurs forces tout en conservant leurs identités. Des dispositions législatives très récentes rendent ce dispositif encore plus attractif en facilitant la transition et en attribuant des moyens financiers importants en cas de création avant le 01/01/2016. Nous sommes convaincus que c'est une opportunité unique pour les villes de la Communauté Urbaine de s'unir pour plus d'efficacité et de proximité. Cela permettrait aussi de faire évoluer l'organisation du Cotentin pour affirmer l'existence d'un pôle de dynamisme influent dans la nouvelle Normandie. Nous voulons cependant que cette évolution se fasse avec les citoyens de la CUC

et c'est pourquoi nous avons demandé au dernier Conseil que la procédure de concertation prévoie une consultation des électeurs par un vote. Que cela se réalise ou pas, nous ne pensons pas qu'une réunion publique dans chaque ville soit une concertation suffisante. Il faut aller beaucoup plus loin : permettre à toutes les positions de s'exprimer à travers des cahiers d'acteurs, recueillir les questions de la population et y répondre, aller au devant des citoyens...

Un autre sujet important suscite l'inquiétude de beaucoup d'habitants de notre région : il s'agit des difficultés financières considérables que rencontre le groupe Areva. Notre opposition à l'énergie nucléaire n'empêche pas notre sympathie vis à vis de salariés désemparés devant l'ampleur des

chiffres annoncés et les conséquences potentielles pour eux-mêmes. Nous ne croyons pas à l'avenir d'une énergie désormais marginalisée à l'échelle mondiale et toujours plus coûteuse (voir les déboires répétés de l'EPR). En revanche nous sommes convaincus que les compétences des salariés peuvent et doivent servir pour l'énorme travail de démantèlement à venir, pour le suivi des déchets, pour le développement des énergies renouvelables.

**cuc-ecologistes@ouvaton.org
09 72 46 79 28
Florence Le Monnyer,
Marie-Françoise Lebonnois,
Hubert Vignet, Nicolas Vivier**

FESTIVAL

LES ART'ZIMUTÉS SUR LA PLAGE VERTE

Après 9 ans passés à Tourlaville, les Art'zimutés investissent le cœur d'agglomération pour l'édition 2015! Rendez-vous les 26 et 27 juin sur la plage verte de Cherbourg-Octeville. Une nouvelle adresse plus attractive pour le public et qui en favorise l'accès via les transports en commun.

Parmi les têtes d'affiche de cette 16^e édition, il faudra compter sur Chinese Man, HK & Les Saltimbanks ou encore Mademoiselle K... Le festival accueillera aussi, en partenariat avec La Brèche, Pôle National des Arts du Cirque, Les Philébulistes et leur spectacle Hallali ou la 5^e de Beethoven pour une représentation chaque jour.

Tarifs: à partir de 16 € (pré-vente), 25 € pass 2 jours.

Infos et réservations > www.lesartzimutes.com

• FINANCEZ VOTRE ENTRÉE AU FESTIVAL DES ART'ZIMUTÉS

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous souhaitez financer votre entrée en vous rendant utile :

devenez bénévole en prévention pour 1 soirée.

et profitez de la deuxième qui vous sera offerte ! Pour plus d'information : florence.dubois@ville-cherbourg.fr



LIVRES

28^e FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE ET DE LA BANDE DESSINÉE

Le festival du livre jeunesse et de la bande dessinée se déroulera du 28 au 31 mai prochain, dans le village de chapiteaux, installé sur la plage verte de Cherbourg-Octeville. Cette nouvelle édition sera consacrée aux «Frères et sœurs – de sang de cœur» avec, en invité d'honneur, Marc Lizano (L'enfant cachée, La petite famille). L'occasion de découvrir et de rencontrer des auteurs, illustrateurs et éditeurs, parmi lesquels Malika Ferdjoukh, Jean-Philippe Arrou-Vignod, Caty Baur, Flo Jaillier, Johan Héliot, Yi Wang ou encore Fred Lévy... **À noter** : une journée professionnelle est organisée au collège La Bucaille, le 29 mai. Elle est ouverte à tous les médiateurs du livre (gratuit, sur inscription).

Entrée libre. Plus d'information >

www.festivaldulivre.com/



PROXIMITÉ

SYLVIE DELAUNAY À VOTRE ÉCOUTE

Sylvie Delaunay, vice-présidente en charge de la proximité avec les usagers, reçoit sur rendez-vous au 02 33 08 26 28 ou sur contact@lacuc.fr

• Au siège de la CUC, à Cherbourg-Octeville :

- le mardi 19 mai, de 9h à 12h;

- le lundi 8 juin, de 9h à 12h.

• Mairie de La Glacière :

- le lundi 11 mai, de 9h à 12h

CONCERT

LE BAGAD DE LANN-BIHOUE ET LES DANSERIEN AR VRO POURLET

La Marine nationale et la Ville d'Equeurdreville-Hainneville s'associent pour accueillir le concert du Bagad de Lann Bihoué le samedi 30 mai prochain à 20h30 à l'Agora Espace Cultures. Le Bagad sera accompagné par le cercle de danse bretonne Les Danserien ar vro pourlet. Ce concert-spectacle sera précédé en première partie du groupe Rhum et eau qui allie chants de marins et humour. Les places sont déjà en vente et leur nombre est limité !

Samedi 30 mai 2015 à partir de 20h30 à l'Agora Espace cultures d'Equeurdreville-Hainneville.

Durée du concert : 2h30 (1^{ère} partie incluse)

Places assises. Elles sont en vente au tarif de 15 €.

Billetterie : Mairie d'Equeurdreville-Hainneville (service relations publiques), Bar du stade d'Equeurdreville-Hainneville et Office de tourisme de Cherbourg.

Renseignements : 02 33 53 96 93



TOURISME

LE COTENTIN À SON SITE INTERNET

Les dix Offices de Tourisme du Cotentin s'associent pour faire découvrir ce magnifique territoire et mieux accueillir les touristes sur la Presqu'île de Normandie. Le site Internet dédié spécifiquement au Cotentin rassemble l'ensemble des hébergements, des bons restaurants, des sites et des ballades à ne pas manquer.

www.encontentin.fr

EXPOSITION

TITANIC : LES OBJETS PARLENT

Grâce au partenariat inédit avec la société américaine RMS Titanic, Inc., La Cité de la Mer accueille l'exposition «Des objets du Titanic nous racontent», jusqu'au 15 novembre prochain. Vaisselle ou équipements : pas moins de 35 objets, remontés de l'épave du Titanic 103 après son tragique naufrage, sont ainsi à découvrir au cœur de l'espace permanent «Titanic, le retour à Cherbourg». Parmi les effets personnels exposés, ceux de Franz Pulbaum, à travers lesquels le public découvre le destin de ce jeune émigrant allemand embarqué à Cherbourg. Une exposition rare, à ne pas manquer.

